Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements privés

2017



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

PROVENCE-ALPESCÔTE D'AZUR

État d'avancement de la rénovation au 15 novembre

L'objectif 2017 fixé par l'Anah pour la région PACA est la rénovation de 5 935 logements.

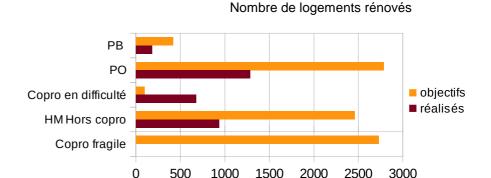
Cet objectif se décompose en 3 205 logements financés par une aide individuelle et 2 730 logements financés par une aide aux syndicats de copropriétaires.

Parmi les 3 205 logements, 2 460 peuvent bénéficier d'une aide au titre du fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) L'enveloppe est de 29,6 M€ pour l'Anah, de 5,2 M€ pour le FART et de 102 M€ en réserve nationale pour les copropriétés fragiles.

POINT D'AVANCEMENT DE LA RÉNOVATION

2 146 logements ont été rénovés dont 935 FARTés.

A la même date en 2016, 2 007 logements avaient été rénovés, dont 1 150 FARTés. Le nombre de logements rénovés en copropriétés en difficulté est six fois supérieur à l'objectif prévu initialement. 44 % de l'objectif « PB * » et 46 % de l'objectif « PO ** » ont été réalisés.

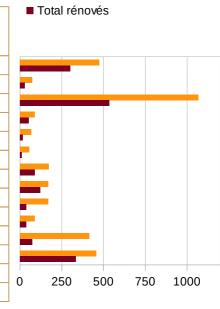


RÉNOVATION PAR TERRITOIRE DE GESTION

Le taux d'atteinte des objectifs de rénovation des logements reste inégal d'un territoire à l'autre.

Il représente moins de 25% des objectifs hors copro fragile pour la CAD, la DDTM 06 et la DDTM 83. A contrario il représente plus de 60 % pour MNCA, la DDT05 ainsi que la DDT84.

	РВ	PO	Copro en difficulté	HM *** hors copro
MNCA	23	106	172	78
CASA	0	29	0	17
MAMP	96	440	500	335
ACCM	5	48	0	37
CAVEM	1	16	0	8
CAD	0	10	0	8
DDT 04	3	84	0	47
DDT 05	8	113	0	76
DDTM 06	2	35	0	28
DDTM 13	1	38	0	17
DDTM 83	19	55	0	44
DDT 84	25	310	7	240
PACA	183	1284	679	935
	2146			



Objectifs totaux hors copro fragile

* PB : propriétaires bailleurs. ** PO : propriétaires occupants . *** HM Habiter Mieux



AVANCEMENT DU PROGRAMME HABITER MIEUX PAR TERRITOIRE DE GESTION

935 logements ont été rénovés au titre de Habiter Mieux en aide individuelle.

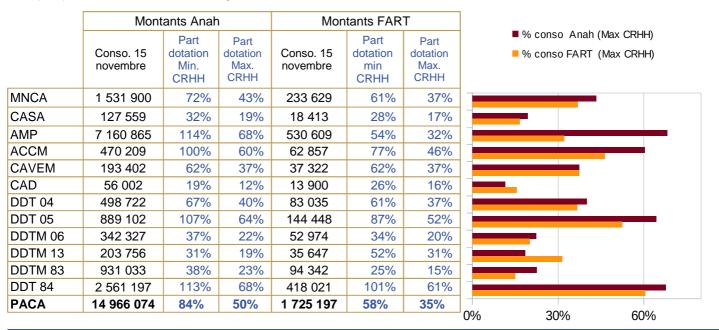
La nouvelle aide collective « Habiter Mieuxcopropriété », destinée à financer les travaux de rénovation énergétique de copropriétés dites "fragiles", n'a pas encore permis de financer des travaux en copropriétés.

Cependant 1 dossier AMO copropriété a été financé à Avignon : copropriété Saint Ruf.

	Objectif HM hors copro	Rénov. HM Hors copro	Part HM hors copro	Objectif HM copro
MNCA	317	78	25%	516
CASA	56	17	30%	108
AMP	824	335	41%	766
ACCM	68	37	54%	33
CAVEM	50	8	16%	87
CAD	45	8	18%	43
DDT 04	113	47	42%	74
DDT 05	138	76	55%	66
DDTM 06	132	28	21%	224
DDTM 13	57	17	30%	19
DDTM 83	315	44	14%	621
DDT 84	345	240	70%	173
PACA	2 460	935	38%	2 730

CONSOMMATION DES CRÉDITS

La dotation Anah répartie en CRHH est de 17,8 M€, le complément de 11,9 M€ constitue une réserve régionale représentant 40 % de l'enveloppe. Fin octobre, les territoires disposaient de 20,2 M€ de crédits Anah délégués. L'Anah a décidé la mise en réserve nationale des crédits non délégués qui seront alloués au regard des dossiers en stock et des perspectives fiabilisées de fin de gestion.



PRÉVISION DE FIN DE GESTION

L'enquête de fin de gestion prévoit que si les objectifs PB et PO autonomie seront atteints, il y a une réelle difficulté en ce qui concerne la LHI et l'énergie.

La marge de progression au niveau régional comme national reste importante malgré les plans d'actions Habiter Mieux élaborés par les territoires fin 2016.

Le premier dossier de travaux sur une copropriété de 10 logements devrait être financé d'ici fin décembre sur la métropole Nice Côte d'Azur. Cette première expérience pourra être valorisée auprès des syndicats de copropriétaires hésitants encore à se lancer dans la démarche.

Source: Infocentre Anah – extraction des données le 15 novembre 2017

Réalisation : DREAL PACA - Service Énergie Logement - Unité Qualité du Bâtiment (UQB)

Contact: uqb.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr